



COMMISSION DU FOOT EDUCATIF

Saison 2020/2021

INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.

PROCES VERBAL N° 12

Responsable administratif : M. Florian ARENA

Conseiller Technique Départemental DAP : Pierre Yves BERNIER

Membres : Mme Sophie CHARRUET, Bruno FABRE, Florian NICOLA, Jean-François PLEE,

Responsable Foot U6/U7 : Jean-François PLEE

Responsable Foot U8/U9 : Florian NICOLA

Responsable Foot U11 : Sophie CHARRUET

Responsable Foot U13 : Florian ARENA

Réunion en présence du : 22 juin 2021

Présents : Mme Sophie CHARRUET, Mrs Pierre-Yves BERNIER, Jean-François PLEE,
Excusés : M. Florian ARENA, Bruno FABRE, Florian NICOLA,

Responsable administratif:
Florian ARENA

COURRIERS

🔄 Tallard ASF → Réponse faite

Rappel : Tous courriers adressés à la commission foot éducatif doit être effectué à partir de la boîte mail du club, tout autre courrier ne sera pas pris en compte

INFORMATIONS GENERALES

Mise en place de la commission pour la saison 2021/2022.

De nouveaux membres pourront être intégrés la commission selon les candidatures reçues.

ORGANISATION ET SUIVI DES ACTIVITES

Suivi des plateaux de juin 2021 – relance de l'activité

Positionnement de la commission quant aux sanctions à appliquer :

Dans la conjoncture actuelle, la commission prend la décision de relever les infractions mais de ne pas les transmettre à la CSR, afin d'éviter les sanctions financières.

La commission tiendra compte de ces manquements et absences pour la mise en place des plateaux à la rentrée prochaine.

Critérium U13

Plateau du 5 juin 2021

- RAS

Critérium U11

Plateau du 5 juin

- 📍 Plateau à Gap : Feuilles du plateau jour de coupe 1 à Gap (05/06/21) manquantes :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**

Plateau du 12 juin 2021

- RAS

Plateau du 19 juin 2021

- **Tous les plateaux :** Feuilles du plateau jour de coupe 3 manquantes :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**

Critérium U9

Plateau du 5 juin

- 📍 Plateau à Sisteron : Manque signature de Volonne et Gap Foot
- 📍 Plateau à Pierrevert (ASA) : Feuille de présence manquante de SC Vinon, AS Forcalquier, US VIVO.
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**
- 📍 Plateau à Oraison : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**

Plateau du 12 juin 2021

- ⊕ Plateau à Sisteron : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**
- ⊕ Plateau à Embrun : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**

Plateau du 19 juin 2021

- **Tous les plateaux** : Feuilles du plateau manquantes et feuilles de présence :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**

Critérium U7

Plateau du 5 juin

- ⊕ Plateau à l'Argentière : Manque feuille de plateau :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**
- ⊕ Plateau à Laragne : Manque feuille de plateau et feuilles de présences
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**

Plateau du 12 juin 2021

- ⊕ Plateau à Sisteron : Absence feuille de plateau et feuille de présence :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**
- ⊕ Plateau à St Crépin : Absence feuille de plateau et feuilles de présence :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**

Plateau du 19 juin 2021

- **Tous les plateaux** : Feuilles du plateau manquantes et feuilles de présence :
 - **la commission demande cette feuille de jonglage pour le mardi 29 juin délai de rigueur.**

PROJECTION 2021 / 2022

Idées et souhaits des membres (rappel)

- ⊕ Mise en place d'un suivi des écoles de football
 - ➔ Possible mais craintes au niveau des moyens humains et nécessité de profiler les clubs
- ⊕ Reprendre la réflexion sur l'évolution du critérium U13
 - ➔ Proposition sera faite lors de la prochaine commission pour mettre en place une D1 sur dossier, intégrant des passerelles en cours de saison.
- ⊕ Réflexion sur la pratique des U7 en rythmicité des plateaux
 - ➔ Ce n'est pas judicieux pour l'instant sans avoir sollicité les clubs.

Dates d'engagement

Les dates d'engagements de la future saison ont été fixées.

- ⊕ U11 et U13 : samedi 4 septembre 2021
- ⊕ U7 et U9 : samedi 18 septembre 2021
- ⊕ Validation des fiches d'engagement

Programmation des plateaux

Les éducateurs U7 et U9 ont été sollicités par sms afin de donner un avis sur la programmation des plateaux le samedi matin (10h30 coup d'envoi).

TOTAL CLUBS	POUR	CONTRE	NON REPONDU
34	19	4	11

La commission entérine la nouvelle programmation des plateaux du Foot éducatif

- 🕒 U13 : samedi à 14h30
- 🕒 U11 : samedi à 10h30
- 🕒 **U9 : samedi à 10h30**
- 🕒 **U7 samedi à 11h**

Critérium U13

2 formats sont proposés : 1 avec D1 sur dossier, 1 idem à la saison dernière

- ➡ Validation du choix avec une D1 sur dossier
- ➡ Application des critères dans son ensemble pour la saison 2022/2023
- ➡ Application pour la saison 2021/2022 du projet avec des critères adaptés en raison de la saison blanche décrétée.
 - Nombre de licenciés U11 et U12 en N-1 (saison 20/21)
 - Taux de fidélisation (nombre de mutés pris en compte)
 - Critères d'encadrement
 - Niveau de Label en N-1

Critérium U11 et challenge U11

- ➡ Défi U11 : Le défi jonglage sera remplacé par des défis simples à mettre en place en début de plateaux.
- ➡ Challenge U11 : 16 équipes seront invitées suivant les résultats lors des plateaux « Jour de Coupe » et les résultats des défis avant plateau.

Calendrier général 2021/2022

Proposition finale a été faite. Quelques remarques viendront chambouler ce calendrier.

- ➡ Aucune communication officielle de la FFF sur les dates importantes (rentrées du foot, JND, Festival U13)
- ➡ Réunion de coordination régionale à lieu ce vendredi 25 juin

Prochaine réunion :

- ➡ [le mercredi 25 août à 19h en visioconférence](#)
- ➡ [le mardi 7 septembre à 9h30 au district](#)

Le Responsable administratif

Florian ARENA

Le Secrétaire

Jean-François PLEE